

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N° 20260123_P_024
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « ESPACE EAUX VIVES » du Pilat Rhodanien pour des activités en eaux vives en faveur des enfants âgés de 9-11 ans et 12-14 ans qui sont inscrits sur les séjours communautaires.

Le Président,

N° 20260123_P_024

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**ESPACE EAUX VIVES
AVENUE DU RHONE
42520 SAINT PIERRE DE BOEUF**

Pour des activités en eaux vives en faveur des enfants âgés de 9-11 ans et 12-14 ans inscrits sur les séjours communautaires qui se déroulent à Saint Pierre de Boeuf.

Date : Du 6 au 10 juillet 2026

Participants : Séjour 9-11 ans : 24 enfants et 3 adultes
Séjour 12-14 ans : 32 enfants et 5 adultes

Lieu : Saint Pierre de Boeuf

Montant : 5504€ TTC pour l'ensemble des activités
Un acompte de 1651.20€ sera versé sur facture acompte

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 23 janvier 2026

AR Prefecture

043-244301131-20260123-20260123_P_024-AU
Reçu le 02/06/2026

Le Président,

Frédéric GIRODET

